

Discours de Philippe Ingall-Montagnier lors de la commémoration au Palais de justice de Paris pour le centenaire de l'Armistice

12/11/2018



Discours prononcé par M.Philippe Ingall-Montagnier, doyen des premiers avocats généraux de la Cour de cassation, lors de la commémoration organisée le lundi 12 novembre 2018, au Palais de justice de Paris, pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018.

Ils ont posé leur code et ils ont pris leur fusil. Ils sont partis défendre leur famille, leurs valeurs, la Patrie. Ils ont donné leur vie pour que ce soit la der' des der' et que demain ce soit enfin la paix, c'est promis.

Ne les oublions pas.

Jamais.

Œuvrons avec détermination, en leur souvenir, au maintien de la paix retrouvée, sans démission ni mauvaise concession sur la défense de la Nation. Nous, hommes et femmes de loi, forts des valeurs de la République préservée, attachons-nous sans relâche à promouvoir le règne du droit, du bon droit et de la bonne foi entre les hommes et entre les Etats.

Veillons aussi à ce que la Justice, même d'exception, soit en toute circonstance exemplaire, sans jamais chercher à faire des exemples.

[CONSULTER LA PAGE DÉDIÉE À LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE](#)➤

Discours

Hommages

Par Philippe Ingall-Montagnier